

Réf: Dossier 282958

Avis de constitution

SOCIETE « VOLAILLE SURE »

Siège Abidjan Cocody Riviera Ciad en face de l'école
Mimy'S School, Lot 75, Ilot 05, Lot 75, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOLAILLE SURE »

Objet : Élevage (volailles), Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Ciad en face de l'école Mimy'S School, Lot 75, Ilot 05, Lot 75, Ilot 05

Dirigeant(s) M LATTAH BEUGRE PIERRE MODESTIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00776 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04805/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

